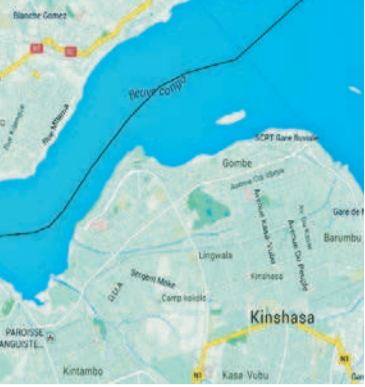


RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3751 - JEUDI 28 MAI 2020

RDC

# Félix Tshisekedi et Leila Zerouggi parlent de la sécurité dans l'est du pays

La représentante spéciale du Secrétaire général des Nations-Unies en RDC, Leila Zerouggi, préconise le renforcement de la présence militaire, de l'administration locale et la réconciliation communautaire des populations, comme solutions aux atrocités enregistrées dans cette partie du pays.

Page 3



Félix Tshisekedi et Leila Zerouggi/présidence de la RDC

CACHOTS DES PARQUETS ET DE LA POLICE

## La FBCP dénonce le trop plein de détenus et prévenus



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole/Adiac

LONG appelle les ministres concernés par ce secteur d'instruire les services sous leur tutelle au respect de la Constitution et des textes internationaux ratifiés ou signés par la RDC en matière des droits de l'homme, alors qu'elle dit attendre des inspectorats judiciaires civil et militaire un contrôle de ces lieux de détention.

Page 2

COVID-19

## La Banque mondiale et l'Unicef octroient des équipements sanitaires à la RDC



Le directeur des Opérations de la BM, le représentant de l'Unicef et le coordonnateur de la riposte à la covid-19

Le directeur des Opérations de la Banque mondiale en RDC, Jean-Christophe Carret, et le représentant de l'Unicef, Edouard Beigbeder, ont procédé le mardi

26 mai à la remise d'un important lot d'équipements et de matériels de santé au ministère de la Santé et au Secrétariat technique du Comité interministériel de riposte

à la covid-19. Cette remise a été faite en présence des responsables des structures et provinces bénéficiaires.

Page 3

FOOTBALL

## Meschack Elia accusé d'avoir falsifié son âge

Après un transfert difficile à Youngs Boys de Berne en Suisse,

Meschak Elia pourrait faire face à une accusation de falsification

de sa date de naissance, indique la presse belge.

Page 5



## CACHOTS DES PARQUETS ET DE LA POLICE

## La FBCP dénonce le trop plein de détenus et prévenus

L'ONG appelle les ministres concernés par ce secteur d'instruire les services sous leur tutelle au respect de la Constitution et des textes internationaux ratifiés ou signés par la RDC en matière des droits de l'homme, alors qu'elle dit attendre des inspectoriats judiciaires civil et militaire un contrôle de ces lieux de détention.



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole/Adiac

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) indique avoir constaté, dans son monitoring du 26 mai, que les cachots des parquets et de la police dans la ville province de Kinshasa seraient remplis de détenus et prévenus. « Les cachots de la police situés au camp Lufungula, par exemple, sont remplis de gens en détention dont le délai est largement dépassé. Il en est de même de tous les petits cachots de la police à Kinshasa ainsi que ceux des parquets près des parquets de la République et ceux près le parquet général de la République », a fustigé la FBCP dans un communiqué signé le même jour par son président, Emmanuel Adu Cole.

Pour soutenir cette dénonciation, la FBCP relève, en effet, qu'au parquet de Gombe, par exemple, il y a plus de cent-cinquante personnes détenues, à Kalamu plus de cent-trente, à Matete plus de cent, à Pont Kasa-Vubu et Assossa dix-huit, à Lemba dix, etc.

La FBCP, qui rappelle la lutte du gouvernement congolais contre le coronavirus, dit, par ailleurs, penser que cette méthode des arrestations massives et détentions, qui crée le surpeuplement des cachots de la police et des parquets, tout en remplissant les prisons dans tout le pays, contribuerait à augmenter le nombre des malades à covid-19 en RDC, qui compte près de deux mille cinq cents

contaminés.

Cette ONG de défense des droits de l'homme, qui note que les informations à sa possession indiquent que la majorité de détenus seraient considérés comme des « kuluna », rappelle que son intention n'est pas d'empêcher la police ou les magistrats à s'acquitter de leurs obligations. Pour la FBCP, son plaidoyer vise, plutôt, à amener ce service de l'Etat et la justice à respecter les droits de l'homme et faire preuve du professionnalisme dans l'accomplissement de leurs missions, en respectant la loi en vigueur.

La FBCP dit également profité de cette occasion pour alerter sur la reprise des anciennes pratiques des enlèvements ainsi que des arrestations, détentions arbitraires par certains agents des services de sécurité. Aussi cette ONG en appelle-t-elle au vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur et de la Sécurité ainsi que tous les autres membres du gouvernement concernés par le secteur des droits de l'homme d'instruire leurs services pour le respect de la Constitution du 18 février 2006 et les instruments juridiques nationaux et internationaux que la RDC a ratifiés et signés. Cette organisation dit, enfin, attendre des inspectoriats judiciaires civil et militaire de faire leur travail en contrôlant les cachots.

Lucien Dianzenza

## SANKURU

## Olpa condamne l'interpellation d'un journaliste à Lusambo

Cet acte constitue, selon l'ONG, une atteinte grave à la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme et exhorte les autorités provinciales de Sankuru à favoriser l'exercice de la liberté de la presse sur toute l'étendue de cette province.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) se dit consterné par l'interpellation d'Apollinaire Ngandu, journaliste à Radio Lusambo FM number One, station communautaire émettant à Lusambo, chef-lieu de la province de Sankuru. L'ONG, qui condamne cette « interpellation injustifiée d'un journaliste en plein exercice de son travail », indique que cet acte constitue une atteinte grave à la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Olpa dit, par conséquent, exhorter les autorités provinciales de Sankuru à favoriser l'exercice de la liberté de la presse sur toute l'étendue de cette province.

Apollinaire Ngandu, note Olpa, a été interpellé le 25 mai dans la matinée par



Apollinaire Ngandu/Olpa

« Il a été privé de liberté pendant neuf heures, avant d'être relaxé en début de soirée. Ses effets confisqués (dictaphone, téléphone, porte-monnaie) ont été restitués »,

un groupe d'agents de la Police nationale congolaise (PNC/Lusambo). C'était, explique cette ONG, au moment où il effectuait un reportage sur l'opération de déguerpissement des vendeurs à la sauvette sur le boulevard de la Liberté,

par le maire de la ville de Lusambo, Grégoire Kapinga Betu. D'après cette ONG, ces agents l'ont conduit manu militari au cachot de la PNC/Lusambo, où il a été entendu sur procès-verbal par un officier de police judiciaire. Ce dernier l'aurait accusé d'avoir effectué un reportage sans autorisation préalable des autorités administratives, de n'avoir pas présenté des civilités au maire de la ville et de ne pas travailler pour un média public. « Il a été privé de liberté pendant neuf heures, avant d'être relaxé en début de soirée. Ses effets confisqués (dictaphone, téléphone, porte-monnaie) ont été restitués », a expliqué Olpa.

L.D

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ingamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## RDC

## Félix Tshisekedi et Leila Zerouggi parlent de la sécurité dans l'est du pays

La représentante spéciale du Secrétaire général des Nations-Unies en RDC, Leila Zerouggi, préconise le renforcement de la présence militaire, de l'administration locale et la réconciliation communautaire des populations, comme solutions aux atrocités enregistrées dans cette partie du pays.

«*C'est dramatique, c'est criminel. Il faut que la population se sente suffisamment sécurisée* »

La situation sécuritaire dans l'est de la RDC et l'apport de la Monusco dans la riposte à la



Félix Tshisekedi et Leila Zerouggi/présidence de la RDC

panémie de covid-19 dans le pays a été, le 26 mai, à la Cité de l'Union africaine, au centre de l'entretien entre le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et la représentante spéciale du Secré-

taire général des Nations unies en RDC, Leila Zerouggi.

Au sortir de cette entrevue avec le chef de l'Etat congolais, la patronne de la Mission onusienne en RDC a admis avoir évoqué avec Félix Tshisekedi,

en tant que partenaire, certains éléments d'informations sur le terrain en sa disposition, afin de voir comment coordonner les actions et les efforts en vue de parvenir aux solutions idoines. Pour Mme Zerouggi, sa ren-

contre avec le chef de l'Etat congolais fait également suite à cette multitude des cas de violences et d'atrocités vis-à-vis de la population civile dans l'est du pays. Elle a ainsi indiqué avoir été informée que dans la zone de Djugu, dans l'Ituri, cent cinquante écoles et dix-huit hôpitaux ont été incendiés par des groupes armés. «*C'est un crime* », s'est-elle exclamée, en lançant un appel aux populations, notamment de l'Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu, de ne pas s'associer ou s'identifier aux groupes armés. La représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies en RDC a notamment préconisé comme entre autres solutions à ces atrocités le renforcement de la présence militaire, de l'administration locale et la réconciliation communautaire des populations. «*C'est dramatique, c'est criminel. Il faut que la population se sente suffisamment sécurisée* », a-t-elle conclu.

Lucien Dianzenza

## COVID-19

## La Banque mondiale et l'Unicef octroient des équipements sanitaires à la RDC

Le directeur des Opérations de la Banque mondiale en RDC, Jean-Christophe Carret, et le représentant de l'Unicef, Edouard Beigbeder, ont procédé le mardi 26 mai à la remise d'un important lot d'équipements et de matériels de santé au ministère de la Santé et au Secrétariat technique du Comité interministériel de riposte à la covid-19. Cette remise a été faite en présence des responsables des structures et provinces bénéficiaires.

Le lot d'un montant d'environ trois millions de dollars entièrement financés par la Banque mondiale (BM) comprend douze ambulances, trente motos, trente respirateurs ainsi que des équipements de protection et des produits de désinfection pour les soignants en première ligne tels que des masques et des gants, des stérilisateurs, des trousses chirurgicales et

Kwango, la Tshopo, le Kasai central, le Maniema, le Nord-Ubangi et l'Equateur.

Ces matériels et équipements faciliteront le travail du personnel de santé qui pourra ainsi se protéger et continuer les autres activités essentielles pour faire face à la covid-19. Le directeur des Opérations de la BM pour la République démocratique du Congo (RDC)



Le directeur des Opérations de la BM, le représentant de l'Unicef et le coordonnateur de la riposte à la covid-19

ment contre la covid-19 », a-t-il affirmé.

Quant au représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder, les matériels et équipements qui sont remis aux autorités sanitaires et au Secrétariat technique du Comité de riposte à la la covid-19 permettront de garantir aux communautés, où qu'elles vivent et quel que soit leur niveau économique, le droit à la protection contre cette pandémie. Un nouveau lot de matériel médical d'une valeur de dix millions de dollars américains, financé par la BM, est déjà comman-

dé à travers le Projet de développement du secteur de santé avec l'aide de l'Unicef. L'appui de la BM contribuera à l'équipement et à la mise à niveau de quinze formations sanitaires dont six à Kinshasa et celles de neuf provinces pour leur permettre de mieux faire face aux défis des pandémies, notamment celle de la covid-19. Il favorisera également l'équipement et la mise à niveau des laboratoires à travers le pays pour élargir leurs capacités de diagnostic et de prise en charge des patients. L'ensemble de la contribution financière de la BM

à la riposte sanitaire en RDC sera d'environ 50 millions de dollars américains.

Rappelons que le mois dernier, l'Unicef avait déjà remis trente-deux concentrateurs d'oxygène au Secrétariat technique du Comité de riposte à la covid-19, dont vingt concentrateurs d'oxygène aux six hôpitaux de la ville de Kinshasa et les douze autres ont été acheminés dans six provinces du pays, à savoir le Kwilu, le Sud-Kivu, le Kasai central, le Kasai oriental et l'Equateur.

Blandine Lusimana

«*Je suis convaincu que ce premier lot d'équipements médicaux permettra de répondre aux besoins urgents du personnel médical et des formations sanitaires pour sauver des vies et lutter efficacement contre la covid-19* »

autres fournitures nécessaires aux services d'urgence et de réanimation. Ces équipements et matériels seront distribués aux formations sanitaires ciblées de Kinshasa et des autres provinces touchées par la pandémie, à savoir le Kongo central et le Kwilu ainsi que d'autres provinces à haut risque comme le

souligne que son institution accompagne le gouvernement dans la riposte à la covid-19. «*Je suis convaincu que ce premier lot d'équipements médicaux permettra de répondre aux besoins urgents du personnel médical et des formations sanitaires pour sauver des vies et lutter efficace-*



## DISTINCTION

# Isaac Ntumba Kabiuka lauréat du prix du président de l'université Bowdoin

Inauguré en 1997 par le président de Bowdoin, Robert H. Edwards, le Prix du président reconnaît les réalisations personnelles exceptionnelles d'un étudiant et ses contributions rares à l'université.

Chaque année, le président de l'université Bowdoin, Clayton Rose, sélectionne cinq étudiants exceptionnels pour célébrer leurs réalisations en dehors des salles de cours. Ces réalisations académiques sont reconnues lors de la cérémonie annuelle du Honours Day. Les actions de l'élève, explique-t-on, témoignent d'un courage, d'une imagination et d'une générosité d'esprit particuliers. Isaac Kabiuka est diplômé en sciences informatiques au sein d'une filière pré-med. Pendant son séjour à Bowdoin, il a travaillé sur la navigation assistée pour les aveugles.

En outre, le lauréat a créé un projet à Lewiston, dans le Maine, conçu pour initier les nouveaux immigrants à la technologie, et il s'est por-



Isaac Ntumba Kabiuka

té volontaire à l'hôpital Mid Coast pour aider avec les services d'urgence. Isaac Kabiuka a également travaillé avec un organisme à but non lucratif, en créant un logiciel pour aider à connecter les élèves

du secondaire défavorisés aux professionnels de divers secteurs. Isaac Kabiuka travaille actuellement comme ingénieur logiciel chez WEX Inc à Portland, dans le Maine. WEX Inc est un fournisseur de ser-

vices de traitement des paiements et de gestion de l'information à l'industrie des parcs de véhicules commerciaux et gouvernementaux des États-Unis. La société fournit des services aux États-Unis, au Canada, en Amérique du Sud, en Europe, en Asie et en Australie.

travail. J'ai aimé travailler avec lui en classe et à distance ce semestre », a déclaré la professeure d'informatique Stacy Doore, qui a eu Isaac Kabiuka comme étudiant dans sa classe de design, de développement et de déploiement de bases de données. Sarah Harmon, professeur adjoint

**«Isaac est amical, ambitieux et passionné par la poursuite des causes auxquelles il croit. C'est excitant d'entendre qu'il a été récompensé par un prix du président»**

Isaac Kabiuka prévoit de poursuivre un master en informatique, tout en continuant son travail à but non lucratif. « Il est unique en son genre! L'engagement d'Isaac à utiliser ses compétences pour accroître l'accès à l'information pour de nombreuses communautés est sincère, et cela stimule son enthousiasme pour ce

d'informatique, est tout aussi impressionnée: «Isaac est amical, ambitieux et passionné par la poursuite des causes auxquelles il croit. C'est excitant d'entendre qu'il a été récompensé par un prix du président», a-t-elle dit.

Patrick Ndongidi

## VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES**

**CÉRAMIQUES**

**PEINTURES**

**MUSIQUE**









L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpaia)  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzoville



## FOOTBALL

## Meschack Elia accusé d'avoir falsifié son âge

Après un transfert difficile à Youngs Boys de Berne en Suisse, Meschak Elia pourrait faire face à une accusation de falsification de sa date de naissance, indique la presse belge.

L'ailier international congolais Meschack Elia Lina de Young Boys BSC de Berne en Suisse est accusé, selon la presse belge, d'avoir réduit son âge de 28 à 23 ans. Selon un document que l'on ne peut authentifier brandi par La Libre Belgique, l'ancien joueur de Don Bosco et de Mazembe serait né le 6 août 1992 et aurait joué au sein de la formation de KIN Arsenal de l'Entente de football de Kinshasa (Eufkin/Kilimani), alors que le joueur est né le 6 août 1997 selon son passeport, et une année de moins, soit le 6 août 1996, d'après le TP Mazembe. Mais le dévoilement de ce document de sa naissance en 1992 suscite des interrogations. Pourquoi avoir divulgué cette information sur son âge mainte-



Meschak Elia

nant, alors que le joueur a été au centre d'un transfert difficile en été 2019 ? Quelle est la motivation réelle de cette information plusieurs mois après ?

L'on se souvient qu'il avait fait des tests plus que concluants à Anderlecht en août 2019 alors qu'en réalité il y était parti, non pour un essai mais pour signer un contrat. Et lorsqu'il s'est agi de signer, les conditions contractuelles ne seraient visiblement pas en sa faveur, n'étant aucunement lié avec les Mauves, il avait choisi d'aller voir ailleurs, notamment à Young Boys en Suisse, pour un bail de trois ans.

Suspendu par la Fédération congolaise de football association sur une plainte de son ancienne équipe TP Mazembe pour non-respect de contrat avec Anderlecht et faux en écriture, Meschak Elia -qui a saisi la Fifa- a été provisoirement autorisé à jouer avec le club suisse où il s'est présenté comme un

joueur libre de tout contrat, en attendant la poursuite des enquêtes sur son cas. Aujourd'hui, on brandit cette accusation de falsification de la date de sa naissance. Ceci rappelle le cas de Chancel Mbemba qui s'est retrouvé avec quatre dates de naissance lorsqu'il évoluait à Anderlecht en Belgique. Mais l'affaire avait tant bien que mal été résolue.

Le refus de Meschak Elia de s'engager avec le club belge a visiblement déplu à un groupe assez puissant composé de Mazembe, la Fécofa, et certainement Anderlecht accompagné par la presse belge. L'on veut croire qu'on continue à lui chercher des poux à la suite de ce bras de fer administratif qu'il a engagé avec son ancien club et Anderlecht. Mais si cette irrégularité arrivait à se confirmer, Meschak Elia risque une suspension en perspective de plus de six mois.

Martin Engimo

## LÉOPARDS FOOTBALL

## Stéphane Omeonga veut jouer la CAN avec la RDC

Ancien international espoir belge, Stéphane Omeonga a aussi déclaré son penchant pour les Léopards de la RDC et son envie de disputer la Coupe d'Afrique des nations.



Stéphane Omeonga

Les binationaux d'origine congolaise sont de plus en plus attirés par la sélection de leur pays, la République démocratique du Congo (RDC). Après le latéral et ailier gauche belgo-congolais Boli Bolingoli de Celtic Glasgow en Ecosse, le défenseur central suisse Martin Angha, le milieu défensif belgo-congolais Stéphane Omeonga vient lui aussi de dévoiler son penchant pour le maillot des Léopards de la RDC. Il a été international avec les Diablotins de Belgique, pays de sa naissance il y a 24 ans.

Comme Martin Angha, Stéphane Omeonga a indiqué qu'il n'a jamais été contacté par la Fédération afin de jouer pour le pays d'origine de ses parents, malgré ses performances. « Je n'ai jamais eu de

contact avec la RDC. Si la fédération pouvait toujours attirer des joueurs en les appelant ou en leur envoyant des messages, ça serait déjà bien puisque ces gestes simples peuvent ramener ses joueurs. Quand, au Genoa, j'ai effectué une bonne saison, je me suis même dit que je méritais peut-être une présélection, mais à la fina non », a-t-il déclaré lors d'un entretien avec Leopardleader.com.

Stéphane Omeonga reconnaît que l'ancien capitaine des Léopards, Youssouf Mulumbu l'a approché, et récemment le sélectionneur adjoint Christopher Oualembo des Léopards a contacté le bureau de son agent. Et il est prêt à défendre le maillot congolais. « Si on fait appel à moi pour la CAN

? Bien sûr que j'y vais ! », a promis le milieu axial de Hibernian en Ecosse.

Né le 27 mars 1996 à Rocourt en Belgique, il a été footballeur junior au FC Flémalle, avant de poursuivre sa formation au Standard de Liège et ensuite à Anderlecht. Très jeune, il a quitté son pays natal pour l'Italie, notamment à Avellino en série B. En 2017, il a été recruté au Genoa où il a joué vingt-cinq matchs avant d'être prêté en 2019 à Hibernian FC en Ecosse. Le club écossais l'a prêté en été 2019 au Cercle de Bruges, mais il est revenu à Hibernian en hiver 2020. Omeonga a joué pour les Espoirs Belges, mais il est prêt pour une carrière internationale chez les Léopards de la RDC.

M.E

## FOOTBALL

## La Fifa donne raison à Lema Mabidi contre Raja

L'instance faîtière du football mondial a donné gain de cause au milieu de terrain congolais Lema dans l'affaire qui l'opposait à son ancien club, le Raja de Casablanca.



Chikito Lema Mabidi

Le milieu international congolais Chikito Lema Mabidi, actuellement sociétaire de FK Sabail avec l'ancienne star ghanéenne Mikael Essien en Azerbaïdjan, a remporté son procès face au Raja de Casablanca du Maroc. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a, dans son verdict sur le litige entre les deux parties, tranché en faveur du Congolais pour non-respect des clauses contractuelles.

Ayant saisi la Fifa, le voilà qui trouve gain de cause, Raja devra lui verser une indemnité de 2,6 millions de dirhams qui équivaut à 280 mille dollars américains. Lema est arrivé au Raja en 2015 en provenance de V.Club. Après quatre ans, le joueur et le club sont entrés en conflit parce qu'il réclamait ses arriérés de salaire. « A la fin de mon contrat, le Raja m'a demandé de prolonger de deux saisons, mais j'ai refusé de le faire avant d'être payé. Je leur ai dit de me payer d'abord, ensuite on pourrait s'asseoir autour d'une table de négociations pour discuter d'un nouveau contrat, mais ils ont refusé », a déclaré l'ancien milieu relayeur de V.Club qui a finalement choisi de faire appel à la Fifa qui a tranché en sa faveur. Mais du côté de Raja, on pense déjà à faire appel de la décision de

la Fifa. Selon 360°sport.ma, « Raja compte recourir au TAS, non pas pour annuler la décision de la Fifa, mais pour revoir à la baisse le montant à verser à son ancien joueur ».

C'est le quatrième procès perdu par Raja. Les Verts de Casablanca ont été déboutés dans l'affaire de l'attaquant international Ben Malango Ngita, ancien du Tout Puissant Mazembe qui s'est retrouvé à Casablanca dans des conditions peu orthodoxes. La Fifa a certes autorisé le joueur à prêter dans le cadre de la protection des athlètes, tout en sommant Raja Casablanca de payer une somme d'indemnisation de 3 millions de dirhams à Mazembe. Le club marocain devra aussi déboursier 4 millions de dirhams dans l'affaire de Beni Yass (Emirats arabes unis) dans l'affaire Ismail Benlammalem, 700 mille dirhams pour le Ghanéen Ben Awal, et surtout le sérieux dossier de M'hamed Fakhir qui a refusé un versement de la Fédération de 5,2 millions de dirhams (prélevé sur les droits TV qui reviennent au club) pour plier son litige avec le Raja. Le TAS pourrait aussi être saisi sur ce dossier, indique-t-on.

M.E



## COVID-19

## La SNPC à la rescousse de la Fondation Congo Assistance

La société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a apporté, le 27 mai, un soutien aux efforts réalisés par la Fondation Congo Assistance en offrant des vivres et non vivres destinés aux personnes vulnérables.

En cette période de crise sanitaire, la SNPC, comme d'autres entreprises du pays, a choisi la Fondation Congo Assistance pour ses actions sociales dans divers domaines. Le don est constitué de sacs de sel, de riz, des packs d'eau minérale, des cartons de spaghetti, de sardine, des cartons de poisson salé, du sucre, du lait, d'eau de javel, des masques chirurgicaux et en tissus etc.

« Nous avons répondu à la demande de la Fondation Congo Assistance, une fondation sœur qui a un fichier assez étoffé des personnes vulnérables. Après avoir réceptionné ce don, nous sommes convaincus qu'elle va procéder, à son tour, à la distribution aux personnes vul-



Marie Joseph Letembet remettant un échantillon du don à Charlotte Makanda/credit photo adiac

« Nous remercions une fois de plus la SNPC pour cette action. Ce n'est pas sa première fois de soutenir la Fondation Congo Assistance. Comme nous le faisons toujours, ces vivres et non vivres seront redistribués aux personnes vulnérables de notre pays qui n'attendent que l'aide extérieure »,

nerables », a assuré Marie Joseph Letembet, secrétaire générale de la Fondation SNPC, représentant le directeur général.

De son côté, la Fondation Congo Assistance, représentée par la chargée de la logistique et des finances, Charlotte Makanda, a remercié « de tout cœur » la Société nationale des pétroles du Congo pour son geste de solidarité. « Nous remercions une fois de plus la SNPC pour cette action. Ce n'est pas sa première fois de soutenir la Fondation Congo Assistance. Comme nous le faisons toujours, ces vivres et non vivres

seront redistribués aux personnes vulnérables de notre pays qui n'attendent que l'aide extérieure », a-t-elle indiqué.

En effet, cette action vise à soutenir les populations en situation d'extrême vulnérabilité sans distinction aucune, en leur accordant le minimum vital, surtout en cette période de crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19.

Dans les prochains jours, la fondation SNPC procédera à la distribution des masques à Brazzaville, a annoncé Marie Joseph Letembet.

Yvette Reine Nzaba

## LIBYE

## L'armée américaine accuse la Russie d'avoir déployé des avions de chasse

Après l'ONU, l'armée américaine confirme à son tour la présence de mercenaires russes aux côtés du maréchal Haftar en Libye. D'après les États-Unis, la Russie leur apporterait un soutien aérien.

Moscou a récemment dépêché des avions de chasse en Libye pour soutenir des mercenaires au sol combattant aux côtés du maréchal Khalifa Haftar dans le conflit qui déchire le pays, a accusé mardi 26 mai l'armée américaine. Les avions de chasse russes de quatrième génération « sont arrivés en Libye depuis une base aérienne russe après avoir transité en Syrie, où nous pensons qu'ils ont été repeints pour dissimuler leur origine russe », a déclaré le général commandant les forces américaines en Afrique, Stephen Townsend, depuis son quartier général basé à Stuttgart en Allemagne.

« La Russie essaie clairement de faire pencher la balance en sa faveur en Libye », a-t-il encore estimé. « Comme elle l'a fait en Syrie, elle étend son empreinte militaire en Afrique en utilisant des groupes de mercenaires soutenus par l'État comme le groupe Wagner », en violation de l'embargo de l'ONU sur les armes dans le pays et des promesses régulières de non intervention dans le conflit intérieur, a souligné Stephen Townsend.

## Un appui aux mercenaires russes du groupe Wagner

« Nous avons observé toutes les étapes du déploiement des avions de chasse russes en Libye », a-t-il ajouté, soulignant qu'ils étaient probablement destinés à « apporter un appui aérien rapproché et des tirs offensifs au groupe Wagner ».

Le maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est libyen, mène depuis plus d'un an une offensive visant à s'emparer de Tripoli à l'ouest, siège du Gouvernement d'union nationale (GNA), soutenu par l'ONU. Mais les combats se sont rapidement enlisés au sud de la capitale, tandis que le camp Haftar a subi plusieurs revers ces dernières semaines.

La Russie a toujours démenti tout rôle sur place. En début de mois, toutefois, un rapport d'experts de l'ONU a confirmé une telle présence en Libye de mercenaires russes du groupe Wagner, réputé proche du président russe Vladimir Poutine. Plusieurs centaines sont actuellement mobilisés sur place, selon le GNA.

## De nouveaux bombardements en vue, selon les Américains

L'armée américaine a estimé qu'une « nouvelle campagne aérienne » se préparait dans le pays avec « des pilotes mercenaires russes volant à bord d'appareils fournis par la Russie pour bombarder les Libyens » et prendre le contrôle de bases aériennes sur la côte. Les deux pouvoirs rivaux actuels sont soutenus par diverses puissances étrangères. Les Émirats arabes unis et la Russie appuient le camp Haftar, tandis que la Turquie intervient militairement auprès du GNA. Fortes de ce soutien turc croissant, les forces pro-GNA avaient enchaîné ces dernières semaines les succès militaires, grâce notamment à leur supériorité aérienne.

Josiane Mambou Loukoula et AFP



**Un fournisseur unique pour votre bureau**






**Agence Pointe-Noire**  
98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828  
Pointe-Noire - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04  
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

**Agence Brazzaville**  
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75  
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

[www.burotec.biz](http://www.burotec.biz)

## INMEMORIAM

Le temps passe, mais les souvenirs restent.

Le 29 mai 2019-29 mai 2020, il y a de cela un an que disparaissait Mme Micheline Potignon Ngondo, présidente fondatrice de l'Association Ngondo



pour la lutte contre la pauvreté (ANLCP).

En ce jour de triste anniversaire, le bureau exécutif de l'ANLCP demande à l'ensemble des membres adhérents, sympathisants et tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que son souvenir puisse rayonner en tous.

L'idéal d'humanité et les valeurs de femmes de cœur, d'action, d'amour et de partage qui la caractérisait, resteront gravés dans les esprits des militants et sympathisants de l'ANLCP. Que la mémoire de notre chère présidente repose en paix dans la miséricorde de Dieu.

Le bureau exécutif de l'ANLCP.

## REMERCIEMENTS

Très sensibles à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié lors du rappel à Dieu, le 14 mai 2020, de Madame Hélène Itoua sa très chère maman, Williams John Bongho, Président de SDA, et toute la famille vous assurent de leur vive gratitude et vous remercient très affectueusement et très sincèrement d'avoir participé à leur peine. Depuis le vendredi 22 mai 2020, Hélène Itoua repose désormais au Cimetière du Centre-ville de Brazzaville.





## AFRIQUE CENTRALE

## Susciter des partenariats bénéfiques pour la diversification économique

Dans un contexte de crise sanitaire de la Covid-19, les acteurs de la sous-région sont invités à envisager de nouvelles politiques visant à réaliser une croissance et une transformation économiques soutenues. C'est le but d'un webinaire qui sera animé, le 29 mai, par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

La réunion interactive de ce vendredi prélude à la 36ème session du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et des experts (CIE) pour l'Afrique centrale qui devrait se tenir cette année à Yaoundé, Cameroun, sur le thème : « Bâtir les compétences pour la diversification économique en Afrique centrale ». D'après les initiateurs, ces échanges s'inscrivent dans la continuité des débats sur le rôle central de l'industrialisation et de la diversification en Afrique centrale.

Ces échanges interactifs consacrés au développement économique de la sous-région Afrique centrale visent à permettre aux participants de partager leurs idées sur les défis et les opportunités de la sous-région en matière de développement des compétences pour la diversification économique et d'identifier les questions saillantes à inscrire à l'ordre de la prochaine session du CIE. « Plus précisément, le webinaire vise à : (i) sus-



Usine de fabrication des tuyaux en plastique/DR

citer l'intérêt des principaux acteurs sur l'orientation centrale de la 36ème session du CIE ; (ii) recenser des commentaires sur le thème général de la rencontre et de recueillir davantage d'idées ; (iii) recevoir les contributions pertinentes qui permettraient d'enrichir le

document de base de la prochaine session du CIE et (iv) susciter les partenariats bénéfiques pour le développement des compétences pour la diversification économique en Afrique centrale », a-t-on appris.

En effet, la vision de la CEA est de permettre à cette partie

du continent d'élaborer et de mettre en œuvre de nouveaux modèles de développement en lien avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Les prochains échanges seront sans doute dominés par la pandémie du coronavirus et son impact sur les économies de

la sous-région. L'une des solutions serait de recourir au secteur privé en tant que moteur de croissance, et en tant que source de moyens nouveaux de financer le développement. L'autre solution consistera à renforcer la coopération entre les États membres et le secteur privé, en appui à la mise en œuvre de programmes et de stratégies. Dans sa feuille de route, la CEA milite pour davantage d'investissements en faveur de l'agriculture, des infrastructures, de l'énergie et des services. Pour cela, l'organisme panafricain mise sur des moyens de financement novateurs afin de développer les marchés de capitaux, d'attirer les investissements et d'améliorer l'environnement des affaires. Elle met également un accent particulier sur la promotion des entreprises nationales et appartenant à des femmes au sein des coentreprises susceptibles de participer de manière compétitive aux chaînes de valeur nationales, régionales et mondiales.

Fiacre Kombo

## SOLIDARITÉ

## Dieudonné Moyongo au chevet de l'artiste musicien Sambadio

Admis au service de carcinologie du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) depuis le 16 mai dernier, l'artiste musicien, Dieudonné Samba dit Sambadio, a reçu la visite du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo.

Le célèbre auteur compositeur de la chanson "Tadie" et aussi "Analysez" est souffrant. Un SOS a été lancé par l'artiste musicien lui-même et répété en boucle sur les réseaux sociaux pour qu'on lui vole au secours. Informé par la primature, le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, n'est pas resté insensible à cette situation. Il s'est rendu le 23 mai au chevet de l'artiste Sambadio au CHU-B.

« On peut être dans cette situation, mais on s'en sort toujours. Il n'y a pas de problème, les médecins sont là, ils vont vous assister. Il faut être positif. Il ne faut jamais désespérer. Et puis, il y a Dieu qui fait des miracles. Nous, on est des chrétiens. Nous serons en contact avec vous à travers les cadres du ministère de la Culture, pour savoir comment la situation évolue. Donc, il était quand même important que je vienne moi-même regarder », a fait savoir le ministre à l'artiste tout en l'encourageant. Réconforté, Sambadio a informé le ministre de son état



Le ministre de la Culture et des arts au chevet de l'artiste musicien Sambadio (crédit photo/DR)

de santé. «...On a demandé le scanner et les autres examens. Je remercie infiniment le ministre de la Culture et des Arts, parce que ça fait preuve de reconnaissance par rapport à ce que je fais pour la

nation. En me rendant visite, il m'a honoré, parce que je suis sous la tutelle. Il est venu me voir, il m'a remis une enveloppe. J'en suis vraiment très ravi et très reconnaissant à son égard. »

## Qui est l'artiste Sambadio ?

Auteur-chanteur-compositeur, Dieudonné Samba dit Sambadio a été révélé au grand public dans les années 1990 avec la chanson "Tadie" composée au sein de l'orchestre Vivacité mélodia, dont il était le leader. Cette chanson a caracolé les hit-parades congolais au point d'être plébiscitée meilleure chanson de l'année au hit-parade de Radio-Congo. En 2000, il lance la chanson "Analysez" qui fait de lui le meilleur auteur compositeur de l'année. Après un passage à vide, qui a duré presque une décennie, Sambadio est revenu sur scène en 2010 avec le groupe d'interprétation ponténégrin « Les Makandas » dont il est l'un des leaders, avec lequel il a livré un concert mémorable à l'Institut français de Pointe-Noire en 2017.

Bruno Okokana



## COVID-19

## Quarante mille tests pour amorcer le dépistage de masse

La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a réceptionné le 26 mai à Brazzaville un million de masques médicalisés, quarante mille tests et cinq automates de laboratoire pour accroître la capacité de diagnostic. Il s'agit d'une commande que le gouvernement avait faite dans le cadre de la riposte à la Covid-19.

« La réussite de notre stratégie de déconfinement repose sur notre capacité à faire des tests de dépistage à grande échelle. Il s'agit de faire notre capacité de dépistage de 400 tests par jour, actuellement ; à 1800 tests par jour entre mai et septembre 2020 », déclarait le Premier ministre, Clément Mouamba, lors de l'annonce du déconfinement progressif, le 16 mai à Brazzaville. Une promesse qui n'est pas restée lettres mortes puisque le gouvernement vient de se donner des moyens matériels pour y parvenir.

Les quarante mille tests permettront de multiplier par trois ou quatre le nombre de dépistages par jour, a expliqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo. D'autres équipements, notamment les masques médicalisés sont destinés, en priorité, au personnel de santé qui est en première ligne dans cette lutte contre la pandémie, a-t-elle poursuivi.

Saluant les efforts de l'exécutif visant à mettre les structures sanitaires au diapason, le directeur

général du Laboratoire national de santé publique, le Pr Roch Fabien Niama, a indiqué que les tests reçus permettront de renforcer et décentraliser le diagnostic de la Covid-19 qui ne sera donc plus concentré uniquement à Brazzaville et à Pointe-Noire, les villes les plus touchées, mais également dans la Cuvette, le Niari, la Sangha... « Ces équipements nous aideront à réduire davantage le délai de rendu des résultats mais aussi et surtout de rapprocher les tests de la population afin de traduire dans les faits les orientations du président de la République sur le dépistage de masse », a-t-il déclaré.

En rappel, selon le point épidémiologique fait, en date du 26 mai, par le coordonnateur technique national de lutte contre la Covid-19, le Dr Gilbert Ndziessi, le Congo compte 569 cas au total dont 161 guéris et 19 morts.

**Gratuité de la prise en charge**  
Depuis l'annonce du premier cas de la Covid-19 au Congo, la prise en charge est gratuite. Seule-



La ministre en charge de la Santé lors de la réception de la commande du gouvernement

ment, le régime de gratuité du traitement a été officialisé par un décret signé du Premier ministre, Clément Mouamba, le 25 du mois en cours. « Il est institué un régime de gratuité pour la prise en charge des personnes testées positives à la Covid-19 et des personnes contacts mises en quarantaine », précise le document. Ce régime, poursuit le texte, s'applique à la consulta-

tion, aux examens biologiques et radiologiques, aux médicaments et autres prestations relatives au traitement contre la Covid-19. Par ailleurs, la gratuité s'appliquera dans toutes les structures sanitaires publiques et privées admises à participer à l'exécution du service public.

**Rominique Makaya**

## Le gouvernement fixe les modalités d'utilisation de la chloroquine

« La prescription de la chloroquine et de l'hydroxychloroquine est réservée au médecin généraliste ou spécialiste exerçant dans une formation sanitaire publique ou privée », souligne l'arrêté signé de la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, le 25 mai. Selon le document, les deux produits sont déclarés médicaments à usage exclusivement hospitalier et à prescription restreinte.

L'arrêté précise par ailleurs que la dispensation de ces deux produits est exclusivement réservée aux pharmacies à usage intérieur des formations sanitaires publiques ou privées. L'administration de la chloroquine et de l'hydroxychloroquine est effectuée au cours d'une hospitalisation conventionnelle dans une structure sanitaire publique ou privée ou encore au cours d'une hospitalisation à domicile.

**R.M.**

## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

## Le gîte rural de Sossi menacé d'érosion

Situé à environ 17 km de Dolisie, dans le district de Louvakou, département du Niari, le gîte rural de Sossi a enregistré des dégâts de surfaces causés par les dernières pluies qui se sont abattues dans cette localité. La ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, s'y est rendue pour faire un état des lieux.

D'une superficie de 240 m<sup>2</sup>, le gîte rural de Sossi, est érigé pour permettre d'améliorer les conditions d'accueil des touristes du site de Matadi ma Diata ; un site très fréquenté. Ce gîte rural mettra à la disposition des visiteurs des espaces de repos, de rafraîchissement et de restauration.

Pendant de nombreuses années le Congo a vécu essentiellement du pétrole. Aujourd'hui, le pétrole seul n'étant pas suffisant parce que connaissant trop de revers, il faut diversifier l'économie. Parmi les cinq piliers du développement de l'économie congolaise, figure le tourisme. D'où, la réalisation du gîte de Sossi qui est un projet pilote, porteur des germes de développement touristique. Le but étant d'ériger vingt-quatre gîtes et Bureaux d'informations touristiques (BIT), sur l'ensemble du pays, à raison de deux par département. Ces gîtes permettront à toutes les composantes, État, collectivités locales, société civile, population locale, de prendre conscience de l'impact du tourisme dans le développement national et de l'intérioriser. Ils permettront aussi aux Congolais de mieux connaître leur pays et leurs concitoyens.

Construit par la société Shibac Sarl en charge des travaux dans les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, par fonds propre du ministère du Tourisme et de l'Environnement, le gîte rural de Sossi est menacé. Pour faire l'état des lieux de ce



La façade du gîte rural de Sossi (crédit photo/Destin Nzanza)

gîte qui sera inauguré par le Premier ministre, chef du gouvernement, après la mise en concession dont l'appel d'offre a été lancé, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, initiatrice du projet, s'y est rendue le 23 mai dernier. « Le constat est un peu amer par rapport au chef du village et l'irresponsabilité des habitants, parce que c'est un bien que l'État a voulu implanter ici à Sossi. Lorsque deux heures avant mon arrivée on débroussaillait à la hâte, un patrimoine aussi rare en termes d'investissement que l'État a implanté ici, je suis embêtée. Qu'à cela ne tienne, avec le préfet qui vient d'arriver dans le département du Niari, et qui va prendre le relais de son prédécesseur, nous allons accélérer la mise en concession de ce magnifique bijou afin de donner

corps à l'un des projets que nous voulons mener dans le cadre du développement touristique », a indiqué Arlette Soudan-Nonault. La ministre du Tourisme et de l'Environnement espère avoir un partenaire dans ci-peu et garde bon espoir. « Le bâtiment comme vous le voyez est terminé, nous sommes en pleine biodiversité. Nous avons fait un magnifique reboisement. Toutes les plantes ont pris corps et nous allons simplement nous atteler à avoir rapidement un partenariat public-privé qui permettra au plus grand nombre de visiteurs de venir s'y reposer. Je pense qu'après ce coup de gueule, les choses vont revenir à la normale. J'ai bon espoir. »

## Un site porteur d'économie pour la population de Sossi

Pour Arlette Soudan-Nonault, si

la population comprenait l'importance de ce site, elle comprendrait que l'Etat leur a donné l'économie clé en mains. La route a été améliorée, les panneaux signalétiques ont été placés sur tout le long de la route indiquant où se

vraie, tout en décidant d'œuvrer pour l'aboutissement de ce projet touristique.

Notons que le village de Sossi où est implanté le gîte rural regorge à lui seul de 17 sites touristiques répertoriés officiellement. C'est pourquoi l'implantation de ce joyau, est un vecteur pour booster le développement économique du Congo. Le projet du gîte rural de Sossi, unifie les trois villages du district de Louvakou, à savoir : Sossi, Nzoungou-Kibangu et Konda.

## Séance de travail avec les autorités préfectorales, départementales et locales

Au terme de sa visite de travail dans le département du Niari, la ministre du Tourisme et de l'Environnement a tenu une séance de travail avec le préfet du Niari, en présence des cadres relevant de son administration, pour le suivi et l'évaluation des dispositions prises par son ministère, notamment sur les différents circulaires et notes de service.

« Nous retenons, au terme de notre séjour de travail, qu'il y a encore des choses à faire, des choses à finaliser sur les différents secteurs d'ordre transversaux que nous portons avec les autres. Mais en ce qui concerne le tourisme, les loisirs et l'environnement, les chantiers qui ont été ouverts, nous allons les poursuivre avec vous-mêmes. Nous donnons rendez-vous dans les mois à venir afin que nous fassions une fois de plus notre point d'étapes sur tous ces grands chantiers qui restent d'actualité et d'importance », a conclu la ministre.

**Bruno Okokana**



## TRIBUNE

## Réussir le changement en interne en s'appuyant sur la créativité de ses salariés

**A**idons nos entreprises à se transformer en baissant leurs coûts de production pour les rendre plus compétitives, afin qu'elles créent davantage de croissance économique pour améliorer le bien-être de tous.

L'entreprise devient une institution centrale. Nous vivons plus dans une économie d'entreprises que dans une économie de marché. Cette notion d'entreprise fait l'objet de nombreux débats sur son bien-fondé, son objet social ou sa raison d'être. On assiste même à une remise en cause des présupposés classiques de l'entreprise. L'environnement change en permanence. Il devient trop difficile et démotivant. Devant cette impasse, la hiérarchie doit être formée à la créativité pour inverser le mouvement, en partant des idées des salariés, qui sont parfois pertinentes, afin de bâtir un projet d'entreprise et d'imaginer des solutions.

La gestion des compétences dans les organisations publiques ou privées doit être une préoccupation des managers pour conduire de profonds changements. Il faut investir dans les ressources humaines et surtout dans la formation professionnelle. Mais aussi changer l'image de l'entreprise dans la société, en impliquant davantage les syndicats, améliorer les conditions de travail du salarié pour le rendre heureux en entreprise. Pour motiver et impliquer davantage les salariés, il faut améliorer le climat social et augmenter le sentiment d'efficacité comme levier d'optimisme.

Il faut moderniser le marché du travail et repenser une nouvelle organisation des relations sociales dans les entreprises. Dans ces conditions, l'étau doit être desserré autour des entreprises pour leur donner plus de souplesse et les moyens d'accroître leurs marges. Les pouvoirs publics doivent simplifier les procédures pour libérer la créativité, garantir les droits des salariés actifs et des retraités. Dans cette approche, la fonction ressources humaines va jouer un rôle crucial pour implémenter le changement en interne, pour répondre aux préoccupations de productivité et de motivation des salariés dans l'entreprise.

Tout le monde sait que le pays sera confronté à des départs massifs à la retraite. Le remplacement de ces salariés sera une véritable aubaine pour instaurer un nouveau modèle économique des relations sociales, afin d'harmoniser les relations avec les pouvoirs publics. D'où la nécessité de réhabiliter le rôle clé de l'entreprise, en favorisant son développement pour éliminer les contraintes fiscales qui l'affaiblissent.

L'Etat doit créer un écosystème favorable à l'expansion des métiers qualifiés qui améliorent la productivité des entreprises. Et accélérer la transformation du système productif pour favoriser l'émergence d'une nouvelle gouvernance des entreprises orientées vers la recherche et la fidélisation des talents.

Dans ce contexte de crise, il convient de construire des nouvelles relations entre les partenaires sociaux qui incarnent un dialogue social apaisé voire bienveillant, plus favorable à la culture de négociation, de confiance et du respect des engagements, plus créateur de richesse. Ainsi, la fonction manager est ainsi bouleversée en termes de missions et de compétences devenues plus difficiles et complexes. Toutefois, les anciennes méthodes de management ne fonctionnent plus, car les attentes sont différentes, fini le management hiérarchique, place au manager de proximité qui sait motiver ses équipes pour atteindre les résultats. Il est celui qui fait travailler ses équipes, un expert dans son domaine qui oriente ses collaborateurs vers une finalité commune.

Jean-Kernaïse Mavoungou  
Directeur de CEFTIM, Paris

## CORONAVIRUS

## Le lycée technique 5 février équipé de kits de lavage des mains

Le groupe de bénévoles que dirige Roman Ngakosso a remis, le 23 mai, un don d'équipement de lavage des mains et du matériel aratoire au personnel administratif de l'établissement d'enseignement technique 5 février de Brazzaville.



Une action de désherbage au lycée technique (DR)

Le don a été composé des seaux de lavage des mains, des solutions hydro-alcooliques, des bavettes ainsi que du matériel aratoire (râteaux, pelles, marteaux et bien d'autres).

La donation s'inscrivait dans le cadre de l'appel à la solidarité lancé par le gouverne-

**« Je suis venu en aide à cet établissement en tant que natif du cinquième arrondissement Ouenzé pour permettre à mes cadets de fréquenter dans un lieu propre. L'action ne se limitera pas ici mais elle se poursuivra dans d'autres établissements de Brazzaville dans les jours suivants »**

ment au respect des mesures barrières en vue d'éviter la propagation du coronavirus dans le pays, notamment le lavage des mains au savon à chaque instant.

Outre ces mesures s'ajoute celle de la désinfection des établissements avant la reprise des cours par les élèves en classes d'examen d'Etat, a expliqué Roman Ngakosso. « Je suis venu en aide à cet établissement en tant que natif du cinquième arrondissement Ouenzé pour permettre à mes cadets de fréquenter dans un lieu propre. L'action ne se limitera pas ici mais elle se poursuivra dans d'autres établissements de Brazzaville dans les jours suivants », a-t-il dit.

Le don a été réceptionné par le surveillant général du ly-

cée technique commercial 5 février, vague A, Sorel Moubi Mounth. Ravi du geste accompli par le groupe de bénévoles, le surveillant général a félicité les jeunes d'avoir pensé à cet établissement scolaire. Il a, par ailleurs, souligné que ce geste est la première du genre depuis que cette pandémie sévit au Congo. Le don permettra à l'établissement de renforcer sa vigilance auprès des élèves indisciplinés afin qu'ils respectent les mesures d'hygiène.

Notons que l'opération d'assainissement a été marquée par le désherbage de l'enceinte de l'établissement à l'aide des débroussailleuses pour accueillir les élèves dans de meilleures conditions. Cette opération va durer trois jours.

Lydie Gisèle Oko

## TRANSPORT EN COMMUN

## Des contrôleurs de bus augmentent le tarif

La réduction de nombre de clients dans les transports pour lutter contre le coronavirus crée des comportements mercantiles chez les contrôleurs de bus de la ville océane.

Une dispute s'est déclenchée entre un client et un contrôleur, le lundi 25 mai, à l'arrêt de bus de l'hôtel Elais au centre-ville de la ville océane. Le contrôleur a imposé 500 F CFA comme ticket de la course à ce passager. Certains clients qui étaient pressés ont accepté et d'autres ont crié au scandale.

D'aucuns parleraient d'une complicité tacite entre les propriétaires des bus et les contrôleurs, car ils voudraient gagner de l'argent

qu'ils perdent à cause de la réduction du nombre de passagers. Plaintes et grincements des dents de la population qui appelle les autorités de la ville d'être regardantes. Ce comportement risque de se généraliser durant cette période de déconfinement progressif où des mesures barrières contre le coronavirus appellent à la limitation raisonnable du nombre de passagers dans les transports en commun.

Par exemple de l'arrêt du carrefour de Makayabou à

Loandjili jusqu'au centre-ville en passant par le grand marché, certains contrôleurs depuis la semaine dernière demanderaient aux clients 300 FCFA au lieu de 150 F. « Où sont les syndicats de transporteurs en commun, les autorités de la ville pour mettre fin à cet incivisme qui veut voir le jour ? » s'est interrogée une cliente qui a été sommée de payer 600 F CFA parce qu'elle était montée dans le bus avec son enfant.

Faustin Akono



## COVID-ORGANICS

## Alexis Elira Dokékiyas : « le produit malgache n'est pas toxique »

Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, le professeur Alexis Elira Dokékiyas, président de la Commission prise en charge au sein du Comité de riposte au coronavirus (Covid-19) annonce la publication, ce 28 mai, du rapport d'analyses toxicologiques faites par le laboratoire de l'Institut de recherche en science de la santé du Congo.

**Les Dépêches de Brazzaville : le Congo a reçu un lot de Covid-organics, la décoction malgache censée guérir le coronavirus. A quand la distribution du produit aux malades ?**

**Alexis Elira Dokékiyas :** la première étape ne consiste pas en la distribution du produit à la population, mais plutôt à faire des analyses chimiques et toxicologiques, pour vérifier si le produit a la toxicité sur les rats à titre expérimental. Les conclusions d'analyses toxicologiques faites par le laboratoire de l'institut de recherche en sciences de la santé du Congo seront disponibles ce 28 mai. La composition chimique est connue, et les analyses toxicologiques montrent que le produit n'est pas toxique.

Cependant, le produit contient une quantité de sucre non négligeable. De ce fait, nous devons tenir compte de ce qui est rapporté pour que le produit soit administré à la population. Il y a près de quatre semaines, nous avons reçu, en terme préventif, deux cents doses, qui ont été calculées sur la base de la situation épidémiologique du Congo, trois cents doses curatives. Avant de lancer les essais, nous avons pris un minimum de précautions.

**L.D.B : Que faut-il faire avant d'utiliser le produit ?**

**A.E.D :** D'abord, il a fallu obtenir l'avis du comité d'éthique pour savoir si ce que nous faisons est en conformité avec les directives de l'OMS en matière d'expérimentation, puis celui du comité des experts. Tous les essais ont été faits, et les protocoles rédigés.

Le premier essai, à titre préventif, concernera les sujets exposés, c'est-à-dire, les infirmiers, les médecins, la presse. En un mot, tous ceux qui sont exposés au risque d'être contaminés. Toute personne en bonne santé doit prouver que son test de la Covid-19 est négatif au départ. Le deuxième essai c'est à titre curatif.

Dans les deux essais, les patients doivent être âgés de plus de dix-huit ans, puisqu'ils doivent au préalable signer leur consentement éclairé. D'ici la semaine prochaine nous débuterons l'essai. Il y a un bilan minimal à faire avant d'inclure tout patient. Plusieurs examens sont nécessaires avant la consommation du produit.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'a jamais fait d'études sur ce produit. C'est



à nous de confirmer l'efficacité du produit, et l'OMS attend nos conclusions. Elle devrait coordonner les études pilotes. Dans la période actuelle, il est important d'être humble puisqu'il n'y a pas encore de protocole consensuel. Pendant que les essais se font, il faut être prudent, parce que dans cette maladie, les mesures les plus efficaces pour l'instant se résument en prévention et sur le plan curatif, il n'y a pas de consensus.

**L.D.B : Quel produit administrez-vous aux malades atteints de coronavirus ?**

**A.E.D :** Nous administrons aux malades des traitements très ef-

ficaces. Dans le protocole mis en place, nous enregistrons rarement les échecs. Lorsqu'on reprend le traitement cinq ou dix jours après, la virémie a disparu. Nous avons plus de 95% de réussite. Nous avons en assemblage des produits pharmaceutiques, y compris la fameuse chloroquine, et un antibiotique. Tout ceci, associé à un médicament qui fait ses preuves dans les propriétés antivirales. Voilà la trithérapie administrée aux patients, qui parfois, entraîne des petits effets secondaires comme un petit inconfort gastrique.

De façon observationnelle, nous n'avons aucun décès dû à ce traitement. Mais, nous devons rester vigilants, en mettant tous les moyens nécessaires pour assurer la surveillance des patients.

**L.D.B : Votre point de vue sur l'usage de la chloroquine dans la lutte contre la Covid-19 comme le professeur Didier Raoult ?**

**A.E.D :** Je n'ai pas encore pris connaissance des travaux du professeur Didier Raoult. En pratique, j'utilise, en tant que hématologue, l'hydroxychloroquine depuis plus de 25 ans, pour moduler la réponse immunitaire en

vue de combattre la Covid-19. Ses vertus sont certainement réelles. Mais, sur le plan expérimental, au Congo, nous n'avons pas choisi l'hydroxychloroquine seule. Nous l'associons à un antiviral, car, en dehors de la réponse humanitaire, il faut un médicament qui agit contre les différentes phases de l'évolution du virus. Par conséquent, je ne peux pas critiquer un confrère scientifique. Il a ses moyens et sa méthodologie. Nous avons mis en place un protocole avec méthodologie et des moyens qui sont adaptés à nos capacités.

**L.D.B : Votre message à la population congolaise ?**

**A.E.D :** Il faut se faire dépister, surtout, après avoir été en contact avec une personne diagnostiquée positive, afin de commencer le traitement tôt. En plus, il faut observer les mesures de prévention pour éviter de contacter la maladie, en appliquant les mesures barrières, (la distanciation sociale, le lavage des mains...). Ce sont les seules mesures qui garantissent la prévention. Je reproche aux Congolais l'automédication, parce que c'est très dangereux. Elle peut entraîner des morts subites.

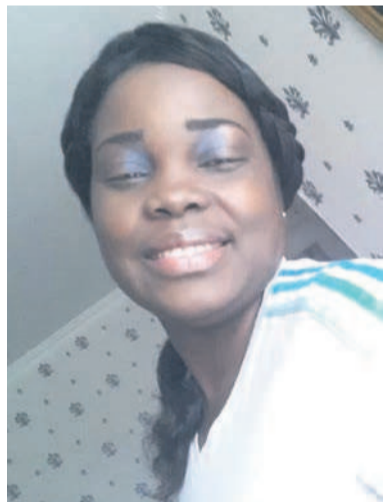
*Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba*

## NÉCROLOGIE

Paterne Kiakouama, agent des Dépêches de Brazzaville, Aurélien Kiakouama, les enfants Ouamba Christelle Nadine, Armel, Ulriche, Inès Gaëlle, Patrick Chancelier et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur épouse et soeur, Stella Carine Ouamba, le 9 mai 2020, en France.

L'inhumation se fera le 29 mai 2020 en France. La veillée mortuaire se tient dans la rue Fyla Jean-Baptiste n°380 à Makélékélé (marché Bourreau) à Brazzaville.

Que son âme repose en paix.



Yannick Mboma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Djemissi, Ondoko Kombele, Semega et les enfants Lombolou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur soeur, tante et mere Marie-Jeanne Djemissi, survenu le samedi 23 mai 2020 à la Clinique Cogemo à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°53 de la rue Bacongo à Poto-Poto, Brazzaville. La date de l'inhumation est fixée pour le jeudi 28 mai au cimetière du centre-ville à Brazzaville.



MM. Alexis Ngomba, Mathieu Ossale Keke, les enfants Okoko, Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville et Makoua, du décès de leur frère, père et grand-frère Théodore Okoko (Ossouéné), survenu le 15 mai 2020, à Brazzaville. Le deuil se tient au n°66 de la rue Tchitondi, derrière l'église Kimbanguiste, à Talangai.

Les obsèques sont prévues pour le mercredi 27 mai, à Brazzaville.



Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mme Itongui Pégie ; les enfants Itongui, et l'équipe de Canal CVV du Ministère Chrétiens du Combat Spirituel informent les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, mari et père, Jérémie Claude Itongui Moualougou survenu le 25 mai à Brazzaville. La veillée funèbre se tient sur la rue NGabé 1466, au quartier Ouenzé (Arrêt 753). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Wilfrid Babackas, les familles Ebouka-Babackas et Gnalabeka éprouvent l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur cher regretté fils, frère et petit-fils, David Mathieu Frédéric Ekia Babackas, survenu le jeudi 21 mai 2020 à Libreville au Gabon.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un prochain communiqué.



Tsolemon Dit Goumba, agent des Dépêches de Brazzaville, Noël Afambounou (Dior Man), les familles Afambounou et Itoua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur fils, oncle, neveu, Bienvenu Diornel Oko Afambounou, survenu le lundi 18 mai 2020 des suites d'un accident de circulation.

La veillée mortuaire se tient au n° 12 de la rue Otsouamva à Nkombo (réf. : SNE-IST).





## TRIBUNE LIBRE

## La plateforme Ewo-culture, un champ fertile en ressourcements

Voilà quelques mois, la Covid-19 s'est installée dans le monde entier, imposant des mesures de confinement comme moyen le plus sûr pour limiter la propagation de l'épidémie. Durant cette période de repli, des initiatives pour garder le lien sont nées de tous les recoins de la planète. Une façon pour les Hommes d'inventer toujours l'avenir, même par des temps incertains. Parmi les actions qui ont accompagné mon confinement à Bordeaux, deux me sont venues du Congo, dont la plateforme Ewo-culture.

### Naissance de la plateforme Ewo-culture

Le 28 mars, les autorités congolaises annoncent le confinement des habitants du pays, un couvre-feu nocturne, et l'instauration d'un "état d'urgence sanitaire" face aux risques de propagation du coronavirus.

Quelques jours plus tard, dans un coin de la ville d'Ouesso, une idée se lève dans la tête de Sylvain Bassima : revisiter avec les ressortissants de la région de la Cuvette-ouest, les diverses facettes de leur culture. Ainsi s'est créée le 10 avril 2020, la plateforme WhatsApp Ewo-culture. Elle est actuellement administrée par son initiateur, lequel en a confié la coordination à Blanche Simona Ngokoumounga et Eric Bella. Cette plateforme affiche à ce jour une centaine d'inscrits.

Le magnétisme de cet espace de dialogue a opéré si vite, qu'en l'espace de quelques jours à peine, plusieurs voix ont formé une immense passerelle allant de Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso, Ewo, ... jusqu'aux continents européen et américain. Beaucoup au départ ne se connaissaient pas. Au fil des échanges, les liens se sont tissés, certains ont retrouvé des aînés, ou des camarades de promotion longtemps perdus de vue. Nos répertoires téléphoniques se sont enrichis.

Que l'on soit en France, en Belgique, au Canada ou au sein d'une des villes du Congo, la plateforme nous est à tous apparue comme un bel éclat d'une lumière aux confins d'un horizon natal qu'on n'espérait plus. Chaque jour se levait avec son lot de contributions, parfois plus d'une vingtaine. Joie ! Étonnement ! Émerveillement !

Grande joie donc, à se ressouvenir des proverbes, des adages, des chants, des mythes et des contes, mais aussi des spécificités culinaires de l'univers tégué. Au commencement, les contributeurs s'exprimaient dans l'idiome de leur choix : français, lingala, etc. Ensuite le tégué s'est imposé, jusqu'à devenir la règle. Non par désir de repli communautaire ou instinct identitaire. Tout simplement par défi, une subtile émulation entre participants, un sursaut de reconquête d'une langue maternelle qui se perd et désormais nous échappe.

Les thèmes évidemment portent sur la culture et l'art, uniquement l'art et la culture. Avec des moments accordés à l'humour et à l'esprit de plaisanterie. Quelques incursions politiques et religieuses ont fait irruption, sitôt écartées. Le rituel est quant à lui immuable : le dimanche soir, l'administrateur ou l'un des coordonnateurs propose un thème. Et le groupe dispose d'une semaine pour débattre, chacun amendant à l'envi son argumentation, jusqu'à l'instant de la synthèse finale adoptée collégialement. Parmi les nombreux thèmes déjà débattus : les fondements du pouvoir et leurs symboles dans la cosmogonie téguée, les modes d'investiture et la hiérarchie des chefferies spirituelles, le caractère des épousailles traditionnelles, le mythe de la naissance des jumeaux et les cérémonies qui accompagnent leur célébration, etc.

Signalons ce rite tégué que la plateforme a tenu à respecter : quiconque est chargé d'annoncer le thème, se doit au préalable de solliciter publiquement la parole aux Mwènès. Car ce sont eux les garants du pouvoir traditionnel moral et judiciaire. Ce sont eux qui assurent le lien primordial entre les mondes du visible et de l'invisible.

Rappelons aux lecteurs que les Mwènès relèvent d'une très ancienne et honorable civilisation, datant du VII<sup>e</sup> siècle environ, et dont le règne a connu son apogée aux alentours du XV<sup>e</sup> siècle, date des grandes constructions. Citons pour mémoire, l'immense muraille du grand royaume du Zimbabwe (nom qui signifie : la grande maison en pierre). Ce royaume en son éclat, est l'œuvre de Mwènè Shourou Ndzatsimba Moutapa, qui le baptisa de son nom : royaume de Mwènè Moutapa. Sa renommée a atteint l'occident, allant jusqu'à influencer Jean de La Fontaine qui en parle dans sa fable 11, intitulée Les deux amis. Par corruption due aux langues étrangères, ici le portugais, cette appellation se mua en : royaume de Monomotapa. Une erreur qui a contaminé les manuels d'histoire.

Pour finir, je souhaite que la plateforme Ewo-culture ne se tarisse pas avec le déconfinement. Qu'elle poursuive sa récolte des éléments culturels tégués ou tékés, pour les compléter harmonieusement avec ceux d'autres régions du Congo. Il en va de l'âme de notre pays, elle est une mosaïque dont chaque fragment repose dans le creuset de nos multiples langues maternelles.

Mwènè Okoundji

## COVID-19

## L'OMS soutient une médecine traditionnelle basée sur des éléments scientifiques probants

L'organisme onusien affirme, le 27 mai à Brazzaville, accueillir les innovations à travers le monde, y compris le recyclage des médicaments, des produits issus de la pharmacopée traditionnelle et la mise au point de nouvelles thérapies dans le cadre de la recherche de traitements potentiels à la Covid-19.

Dans son communiqué, l'OMS reconnaît que la médecine traditionnelle, complémentaire et alternative recèle de nombreux bienfaits. Selon l'organisme onusien, l'Afrique a d'ailleurs une longue histoire de médecine traditionnelle et de tradipraticiens de santé qui jouent un rôle important dans les soins à la population. Des plantes médicinales telles que l'artémisia annua sont considérées comme des traitements possibles de la COVID-19, mais des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables. Ajoutant que, les Africains méritent d'utiliser des médicaments testés selon les normes qui s'appliquent aux médicaments fabriqués pour les populations du reste du monde. L'OMS préconise que : « *même lorsque des traitements sont issus de la pratique traditionnelle et de la nature, il est primordial d'établir leur efficacité et leur innocuité grâce à des essais cliniques rigoureux* ».

Les gouvernements africains, par l'intermédiaire de leurs ministres de la Santé, ont adopté au cours de la cinquantième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique tenue en 2000, une résolution sur la médecine traditionnelle dans laquelle les États membres étaient invités à générer des données factuelles sur la sécurité, l'efficacité et la qualité de la médecine traditionnelle. Les pays étaient aussi invités à effectuer des recherches pertinentes et à demander aux autorités nationales de réglementation pharmaceutique d'approuver les médicaments conformément aux normes internationales, qui préconisent notamment que le produit suive un protocole de recherche strict et soit soumis à des tests, ainsi qu'à des essais cliniques. Ces études concernant en temps normal des centaines de personnes, sont effectuées sous la supervision des autorités nationales de réglementation pharmaceutique et sont réalisées pendant quelques mois dans le cadre d'un processus accéléré.

L'organisme onusien œuvre



Feuilles d'Artemisia DR

également de concert avec les instituts de recherche pour sélectionner les produits issus de la pharmacopée traditionnelle sur lesquels des investigations peuvent être menées afin de déterminer leur efficacité clinique et leur innocuité dans le traitement de la COVID-19.

En outre, l'Organisation mondiale de la santé continuera de prêter son assistance aux pays au moment où ils analysent le rôle que les tradipraticiens de santé jouent dans la prévention, l'endiguement, la détection précoce du virus et l'orientation-recours des cas vers les établissements de santé.

Au cours des deux dernières décennies, l'OMS a collaboré avec les pays pour assurer un développement sûr et efficace de la médecine traditionnelle en Afrique, en fournissant des ressources financières et un appui technique à cet effet. L'OMS a soutenu des essais cliniques, ce qui a amené 14 pays à délivrer des autorisations de mise sur le marché de 89 produits issus de la pharmacopée traditionnelle répondant aux normes d'homologation internationales et nationales établies. Quarante-trois de ces produits ont été inscrits sur les listes nationales de médicaments essentiels.

Selon l'OMS, ces produits font désormais partie de l'arsenal qui permet de traiter les patients atteints d'un large éventail de maladies comprenant le paludisme, les infections opportunistes liées au VIH, le diabète, la

drépanocytose et l'hypertension. De même, avec l'appui de l'OMS, la quasi-totalité des pays de la Région africaine se sont dotés de politiques nationales dans le domaine de la médecine traditionnelle.

Au moment où des efforts sont fournis pour trouver un traitement à la Covid-19, la prudence doit rester de mise pour ne pas verser dans la désinformation, particulièrement sur les réseaux sociaux, au sujet de l'efficacité de certains remèdes. De nombreuses plantes et substances sont proposées alors qu'elles ne répondent pas aux normes minimales de qualité, d'innocuité et d'efficacité et qu'aucun élément factuel n'atteste du respect de ces normes. L'utilisation de produits destinés au traitement de la Covid-19, mais qui n'ont pas fait l'objet d'investigations strictes, peut mettre la population en danger et l'empêcher d'appliquer des mesures telles que le lavage des mains et la distanciation physique qui pourtant sont des éléments cardinaux de la prévention de la Covid-19. Cela peut aussi accentuer le recours à l'automédication et accroître le risque pour la sécurité des patients. L'OMS se réjouit de collaborer avec les pays et les chercheurs pour développer de nouveaux traitements, et encourage la collaboration pour la mise au point de thérapies efficaces et sans risque pouvant être utilisées en Afrique et ailleurs dans le monde.

Fortuné Ibara

## IN MEMORIAM

Voilà quatre ans déjà que Mme Ngayouma Régine Lucienne a quitté la terre des Hommes.

Les familles Ngayouma et les enfants remercient parents, amis et connaissances pour leur soutien moral, spirituel et matériel lors de ces moments de grande épreuve et continuent de prier pour le repos et la paix de l'âme de leur sœur et mère.

Que le seigneur illumine son chemin.







**MINISTRE DE L'AMENAGEMENT, DE L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE,  
DES GRANDS TRAVAUX**

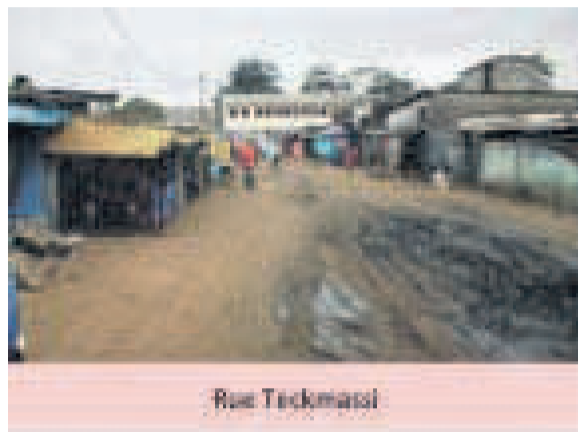


**DELEGATION GENERALE AUX  
GRANDS TRAVAUX**

**COORDINATION TECHNIQUE  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES  
(DURQUAP)**



Avenue Matsoua



Rue Teckmasi



Rue Tchingsanga

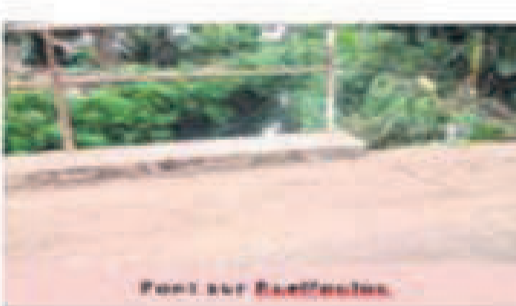
**NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL  
ET SOCIAL (NIES) DE LA CONSTRUCTION  
DES VOIRIES URBAINES PAR PAVAGE À  
POINTE-NOIRE**



Rue Mounambou



Rue Tshumbani



Rue Baefofo

**RESUME NON TECHNIQUE  
Mars 2020**



## I. Contexte et objectifs de la NIES

Le Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires vise à : (i) améliorer l'accès aux infrastructures et services de base pour les populations vivant dans les quartiers précaires des villes ciblées à Brazzaville (Moukoundzi-Ngouaka et Soukissa) et Pointe Noire (Mboukou Tchiniambi 1); (ii) Renforcer les capacités du Gouvernement et des municipalités en matière de restructuration urbaine.

La mise en œuvre d'un tel projet peut affecter de façon significative les ressources naturelles et les hommes, selon l'importance des activités et les milieux dans lesquels elles s'exercent. Aussi, le projet est éligible à une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES), conformément aux dispositions du Décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009, fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la Notice d'Impact Environnemental et Social en République du Congo et au vu des politiques de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale (BM), en particulier la PO 4.01 relative à l'évaluation environnementale.

## II. Cadre institutionnel et juridique de mise en œuvre du projet

### Cadre politique national

Au titre du cadre juridique, le Congo dispose des documents ci-après :

- le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE);
- le schéma National d'Aménagement du Territoire;
- le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP);
- la politique et stratégie nationale en matière d'hygiène.

### Cadre politique international

Les politiques opérationnelles de la Banque mondiale qui s'appliquent dans le cadre de ce projet sont :

- la PO4.01 relative à l'évaluation environnementale;
- la PO4.12 portant sur la réinstallation involontaire;
- la PO4.11 concernant les biens culturels.

### Cadre légal national

Le Congo dispose de plusieurs lois et règlements concernant la gestion de l'environnement.

Ainsi, nous pouvons noter parmi les textes suivants :

- la Constitution du 06 novembre 2015;
- la Loi-Cadre 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement et des lois sectorielles. Cette loi est complétée par les textes d'application;
- la Loi n° 13-2003 du 10 avril 2003 portant code de l'Eau;
- le Décret 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures des études et notices d'impact environnemental et social en République du Congo;
- l'Arrêté n° 4406/MTE/Cab du 1er avril 2004 fixant les conditions d'agrément pour la réalisation des évaluations environnementales et sociales.

Quelques textes relatifs au cadre de Gestion Environnementale et Sociale (extraits du rapport final du CGES, 2014/PRQP) énumérés ci-dessous sont applicables au présent projet, à savoir :

- la Loi N° 13-2003 du 10 avril 2003 portant Code de l'Eau;
- le Décret N° 85/723 du 17/05/85 déterminant les conditions d'exploitation des carrières;
- la Loi n°9-2004 du 26 mars 2004 portant code du domaine de l'Etat.

### Cadre légal international

Le Congo a souscrit à plusieurs textes internationaux, ce à travers la signature des conventions internationales dans les domaines de l'industrialisation, la gestion des déchets spéciaux et autres déchets, l'eau, les changements climatiques. Le pays n'a pas souscrit aux textes internationaux portant sur les ressources énergétiques et

minières et l'urbanisation.

Analyse comparative de la réglementation congolaise et des politiques de la Banque mondiale

L'analyse entre la réglementation congolaise dans le secteur de l'environnement et les Politiques Opérationnelles de la Banque Mondiale (BM) permet de noter qu'il existe une concordance entre la politique nationale sur l'évaluation environnementale et la Politique Opérationnelle PO 4.01 de la Banque mondiale. Toutefois, il est essentiel de relever qu'un renforcement des capacités (humaines, techniques, de gestion) devrait être fait au niveau de la Direction Générale de l'Environnement, afin que celle-ci joue pleinement son rôle.

### Cadre institutionnel

Sur le plan institutionnel et en rapport avec certaines de leurs attributions (préparation de DAO, procédures de conduite des EIES, application de la réglementation en matière d'exploitation des mines, des carrières, mise en œuvre des projets de santé, du foncier, valorisation des matériaux locaux, sécurisation des personnes et leurs biens), les structures citées ci-dessous, sont impliquées dans la mise en œuvre du projet de pavage des voiries urbaines de Brazzaville. Il s'agit des Ministères en charge des secteurs ci-après : Aménagement du Territoire et Grands Travaux ; Economie Forestière ; Energie et Hydraulique ; Mines et Géologie ; Construction, Urbanisme et Habitat ; Affaires Foncières et Domaine Public ; Intérieur et Décentralisation ; Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation ; Santé et Population ; Equipement et Entretien Routier.

## III. Brève présentation du projet

Dans le cadre du projet de construction des voiries urbaines par pavage à Pointe-Noire, les travaux seront axés entre autres sur :

- la réalisation d'une chaussée dont la largeur entre bordures de trottoirs est au moins égale six (06) mètres et présente un profil en travers à dévers unique de trois pour cent (3 %) de pente ;
  - les trottoirs de largeur variable selon le cas, avec un dévers unique d'un à quatre pour cent (1 à 4 %).
  - le revêtement des voies concernées en pavés de béton de type TRIEF sinusoïdaux, autobloquants à épaulement et emboîtement de 20 x 20 x 11 ;
  - les couches de fondation et de base
  - l'épaisseur du lit de pose de 3 cm au minimum et de 5 cm au maximum.
- Par ailleurs, les travaux d'assainissement consisteront à :
- réaliser le long d'un côté des rues, un ouvrage constitué de caniveaux recouverts de dalettes amovibles, de fossés bétonnés ;
  - remettre en état le réseau d'assainissement existant en curant les ouvrages de drainage, en réhabilitant ou en renforçant certaines parties des ouvrages existants ;
  - réaliser des caniveaux exutoires et autres ouvrage d'assainissement.

## IV. Etat initial de l'environnement de la zone projet

La zone est caractérisée par une pluviométrie moyenne de 1300 à 1400 mm avec une température moyenne de 21°C. En ce qui concerne la pollution atmosphérique, elle est causée par le trafic des véhicules qui est important, engendrant ainsi de profondes nuisances sonores. Quant aux sols, ils sont ferrallitiques et sensibles à l'érosion. La végétation est caractérisée par des graminées et la faune est composée par des micro-organismes à la fois terrestres et aquatiques, ainsi que des vertébrés et des invertébrés.

En ce qui concerne la zone d'influence directe du projet tant pour Mboukou que pour Tchiniambi 1, il a été noté des excroissances concernant les bâtis (clôture en briques, quelques maisons, des bétons de forme et dallages divers); des activités génératrices de revenus (essentiellement des points de vente qui sont des hangars en tôle ou en planches) et les réseaux avec un nombre d'importants de poteaux électriques ; des tuyaux de LCDE, de E<sup>2</sup>Cet de la fibre optique.



### Enjeux environnementaux et sociaux

L'analyse de l'état initial de la zone d'étude fait ressortir les enjeux environnementaux et sociaux suivants :

- la perte d'actifs bâtis, des activités économiques et des réseaux de concessionnaires (LCDE et E2C) dans les emprises des voies à aménager ;
- la préservation du cadre de vie et de la santé des populations riveraines ;
- la création des emplois temporaires,
- la création des conflits sociaux ;
- l'augmentation de la délinquance juvénile ;
- Etc....

### V.Participation du public

L'enquête publique et la consultation publique ont été menées conformément au décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES à travers des séances de travail avec les autorités politiques (Maire de Pointe-Noire et Maires des Arrondissements de Tié-Tié et Loandjili), les représentants des administrations décentralisées (Environnement, Travaux Publics et Entretien Routier) et les concessionnaires de réseaux (LCDE) d'une part, et des réunions d'information et d'échange avec les populations riveraines de Mboukou (Arrondissement 3 – Tié-Tié) et Tchiniambi 1 (Arrondissement 4 – Loandjili) sous la forme de focus group, d'autre part.

Les principales préoccupations des différentes parties prenantes, peuvent se résumer ainsi que suit :

- Autorités politiques et administratives : soucieux de l'amélioration de vie de leurs administrés, le projet est pour les autorités, une opportunité en vue de répondre aux attentes des populations, en leur offrant un cadre de vie décent, source d'amélioration des conditions de vie et un créneau pour les jeunes de ces quartiers, pour accéder dans le monde du travail. Car pour les autorités, offrir aux jeunes des opportunités d'emplois est un défi qui intègre fondamentalement le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

- Populations riveraines : comment sortir des conditions d'existence actuelles des populations de Mboukou et Tchiniambi 1 ? Telle est l'éternelle question qui alimente le plus souvent, les échanges avec ces habitants. De ce fait, le projet leur permettra de sortir de la précarité dans laquelle elles sont plongées avec leur lot de maux tels que : les maladies hydriques, le cloisonnement des quartiers, la difficulté d'accès aux services de base de qualité, le faible développement économique de leurs quartiers. Et ces maux sont pour l'heure, le souci au quotidien des riverains.

Il ressort de ces consultations publiques que le projet DURQuaP, par la construction des 10 km de voiries urbaines par pavage à Pointe-Noire et de manière spécifique dans les Arrondissements Tié-Tié et Loandjili, a fait l'objet d'une adhésion sans faille tant par les autorités que par les populations riveraines au projet, car il est une opportunité pour le développement de ces quartiers.

### VI.Impacts environnementaux et sociaux

#### Impacts positifs

Au nombre des impacts positifs significatifs liés à la mise en œuvre du projet, l'on peut noter :

- l'amélioration de la qualité du paysage et des sols ;
- la création d'emplois temporaires, avec le recrutement de la main d'œuvre locale ;
- l'animation de la vie sociale ;
- le développement des relations interpersonnelles ;
- le développement d'activités génératrices de revenus ;
- l'essor de l'activité locative ;
- le développement de l'habitat ;
- l'extension des réseaux divers concessionnaires ;
- l'amélioration du cadre de vie ;

- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- la revalorisation des parcelles et la prévention de l'occupation de l'espace public.

#### Impacts négatifs

En ce qui concerne les impacts négatifs du projet, il faut relever :

- l'augmentation de matières particulaires (poussières) ;
- les nuisances sonores et olfactives ;
- les risques accrus d'érosion des sols ;
- les risques de pollution des sols et des eaux ;
- les difficultés d'accès aux habitations, aux activités économiques et aux équipements ;
- les risques de transmission de maladies (IST et VIH-SIDA) ;
- la perturbation de la circulation routière et les risques d'accidents ;
- la perturbation d'activités économiques situées à proximité des voies ;
- la destruction d'excroissances de bâtis ;
- les risques de dommage sur les réseaux de concessionnaires (LCDE, E2C) ;
- l'augmentation des prix des loyers après la réalisation des travaux.

#### Mesures de bonification

Comme mesures de bonification des impacts positifs du projet sur l'environnement, il est recommandé :

- la libération des emprises par les constructions des habitations souvent de fortune, servant de points de vente ou de débits de boisson ;
- l'implication véritable des COLODE, des autorités locales et des groupes d'intérêt dans la mise en œuvre du projet, en tenant compte du genre ;
- l'implication effective et durable des différents services techniques des Mairies des Arrondissements 3 (Tié-Tié-) et 4 (Loandjili) et leur renforcement en capacités et techniques ;
- la sensibilisation des populations à la bonne gestion des ouvrages d'assainissement et à la sécurité routière ;
- l'entretien périodique des voiries et des ouvrages de drainage et d'assainissement, avec le balayage et le désensablement réguliers de la voie ;
- le développement des opérateurs de pré-collecte ; la mise à contribution d'AVERDA dans le ramassage des ordures ;
- la mise en place d'un éclairage public le long des voies à aménager ;
- la mise en place de ralentisseurs, afin d'éviter tout excès de vitesse de la part des automobilistes, surtout au niveau des équipements publics ;
- l'implication et l'association des jeunes ayant été formés aux techniques de pavage et des responsables techniques des Mairies des Arrondissements 3 (Tié-Tié) et 4 (Loandjili), dans l'entretien périodique de la voie et des ouvrages.

#### Mesures d'atténuation

Les mesures d'atténuation des impacts négatifs du projet seront entre autres :

- l'arrosage périodique des plates-formes et la mise en place d'une bâche de protection sur les camions transportant les matériaux (sables, ciments, etc.) ;
- la réalisation des travaux entre 08 h 00 et 18 h 00, et le respect de la quiétude des riverains par les employés ;
- la stabilisation des talus à risques par des perrés maçonnés, l'engazonnement des talus, la surveillance des mouvements des différents engins et autres matériels de chantier, et la sensibilisation des conducteurs des engins sur la sécurité routière ;
- le stockage des produits chimiques sur des aires appropriées, l'entretien des engins limité à des aires définies pour cet usage, et la collecte, le stockage temporaire et l'élimination dans les conditions acceptables pour l'environnement des huiles usagées ;
- l'aménagement de couloirs de passage pour faciliter le déplacement des riverains ;



- la mise en place d'une signalisation adéquate à l'entrée des zones d'habitations et l'installation de panneaux d'interdiction de klaxonner à proximité des équipements sensibles ;
- l'aménagement d'aires de vente de denrées alimentaires sur le chantier et l'équipement du chantier d'un dispositif médical ; le port obligatoire d'équipements de protection individuelle adéquat ;
- la réglementation de la circulation des personnes et des véhicules sur le chantier et à proximité ;
- la destruction des excroissances de bâtis en accord avec les propriétaires et ce, sous la supervision des mairies des Arrondissements 3 (Tié-Tié) et 4 (Loandjili) ;
- l'implication des concessionnaires de réseaux (notamment, LCDE et E<sup>2</sup>C), avant l'entame des travaux.

## VII. Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

### Arrangements institutionnels pour la mise en œuvre du PGES

#### L'organisation suivante est proposée pour la mise en œuvre du PGES du projet :

- Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Pointe-Noire ;
- Maîtrise d'ouvrage délégué : Délégation Générale des Grands Travaux (DGGT) ;
- Bureau de Contrôle (BC), avec mise à disposition d'un Responsable Environnement du Bureau de Contrôle (REBC) ;
- Entreprise de construction, avec mise à disposition d'un Responsable Environnement de l'Entreprise de construction (REE) ;
- Direction départementale de l'Environnement ;
- Direction en charge de l'Environnement de la Mairie de Pointe-Noire ;
- Direction Générale de l'Environnement (DGE) ;
- Cellule d'Exécution (CE), pour le suivi environnemental du projet.

#### Coûts des mesures environnementales et sociales

Les coûts des mesures de surveillance et de suivi liées à la mise en œuvre du projet et à provisionner par les responsables du projet, tels qu'indiqués dans le tableau ci-après, sont estimés à quatre-vingt millions de francs CFA (80 000 000 F CFA). Ils ne prennent pas en compte le coût lié à la destruction des excroissances de bâtis et d'éventuels déplacements des réseaux de la LCDE, E C ou Congo Télécom, ainsi que les coûts des mesures à facturer par l'Entreprise chargée d'exécuter les travaux.

#### Coût des mesures environnementales et sociales

| DESIGNATION   | QUANTITE | COÛT UNITAIRE (F CFA) | COÛT TOTAL (F CFA) |
|---|----------|-----------------------|--------------------|
| 1. Séances d'information et de sensibilisation des populations riveraines   | 20       | 200 000               | 4 000 000          |
| 2. Missions pour la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales | 12       | 3 000 000             | 36 000 000         |
| 3. Séances de renforcement des capacités des acteurs                        | 8        | 3 000 000             | 24 000 000         |
| 4. Assistance de la DGE   | 6        | 1 000 000             | 6 000 000          |
| 5. Recrutement du Consultant Indépendant                                    | Forfait  |                       | 10 000 000         |
| <b>TOTAL COÛT DES MESURES</b>   |          |                       | <b>80 000 000</b>  |

## VIII. Considérations sur le covid-19 à prendre en compte dans le cadre des travaux de construction des voiries par pavage à Pointe Noire

Le DURQuaP doit s'assurer (i) de prendre des précautions adéquates dans son unité et lors des travaux de construction des voiries par pavage à Pointe Noire pour prévenir ou minimiser la pandémie de COVID-19, et (ii) identifier ce qu'il faut faire en cas de contamination d'un employé.

## Le contractant devrait identifier des mesures pour faire face à la situation du COVID-19

Les problèmes énoncés ci-dessous comprennent un certain nombre qui représentent une bonne gestion attendue du lieu de travail, mais sont particulièrement pertinents pour préparer la réponse du projet à COVID-19. Il s'agit :

- De l'évaluation des caractéristiques de la main d'œuvre : l'évaluation de ces différents aspects de la main-d'œuvre aidera à identifier les mesures d'atténuation appropriées ;
- De l'entrée / Sortie sur le lieu de travail et contrôles de début des travaux : l'entrée / sortie sur le chantier doit être contrôlée et documentée pour les travailleurs et les autres parties, y compris le personnel de soutien et les fournisseurs ;
- De l'hygiène générale : les exigences en matière d'hygiène générale devraient être communiquées et contrôlées ;
- Du nettoyage et élimination des déchets : effectuer un nettoyage régulier et complet de toutes les installations du site, y compris les bureaux, les logements, les cantines et les espaces communs. Revoir les protocoles de nettoyage des principaux équipements de construction (en particulier s'ils sont utilisés par différents travailleurs) ;
- Du réglage des pratiques de travail : envisagez de modifier les processus de travail et les horaires pour réduire ou minimiser les contacts entre les travailleurs, en reconnaissant que cela est susceptible d'avoir un impact sur le calendrier du projet ;
- Des services médicaux et autres locaux : compte tenu de la portée limitée des services médicaux du projet, le projet devra peut-être référer les travailleurs malades aux services médicaux locaux ;
- Des instances ou diffusion du virus : Le chantier devrait définir les procédures fondées sur les risques à suivre, avec des approches différenciées en fonction de la gravité des cas (légère, modérée, sévère, critique) et des facteurs de risque (tels que l'âge, l'hypertension, le diabète) (pour plus d'informations, voir les directives provisoires de l'OMS sur considérations opérationnelles pour la prise en charge des cas de COVID-19 dans un établissement de santé et dans la communauté) ;
- De la continuité des fournitures et des activités du projet : lorsque COVID-19 se produit, sur le site du chantier ou dans la communauté, l'accès au site du projet peut être restreint et le mouvement des fournitures peut être affecté ;
- De la formation et communication avec les travailleurs : les travailleurs doivent avoir régulièrement la possibilité de comprendre leur situation et la meilleure façon de se protéger eux-mêmes, leur famille et la communauté. Ils doivent être informés des procédures mises en place par le projet et de leurs propres responsabilités dans leur mise en œuvre ;
- De la communication et contact avec la communauté : les relations avec la communauté doivent être gérées avec soin, en mettant l'accent sur les mesures mises en œuvre pour protéger les travailleurs et la communauté.

### CONTACT DURQuaP

Email : [cepduquapdggt@gmail.com](mailto:cepduquapdggt@gmail.com)

Tel : +242 22 613 90 36

05 776 90 57

06 667 22 29



## OLYMPIADE 2016-2020

## Des performances des fédérations sportives nationales en deçà des attentes

Le temps d'une olympiade de quatre années, le Congo est passé de la sixième à la trente-troisième place aux Jeux africains. Cette étude comparative résume en elle-même le bilan de l'olympiade 2016-2020 des fédérations sportives nationales en attendant le renouvellement des instances dirigeantes.

À Brazzaville en 2015, le Congo avait glané plus d'une trentaine de médailles notamment huit en or, quatre d'argent et dix-neuf de bronze. Quatre ans après, lors des derniers jeux du Maroc en 2019, les Diables rouges ont chuté à la trente-troisième place avec au compteur une médaille d'argent et deux de bronze. Dans les compétitions majeures, les Diables rouges toute discipline confondue n'ont été champions d'Afrique qu'à trois reprises (Boxe, karaté et gymnastique) puis deux fois médaillés d'or des Jeux de la Francophonie.

#### Natacha Ngoye offre à l'athlétisme congolais deux médailles d'or

L'athlétisme congolais a participé aux derniers Jeux africains de 2019 sans glaner la moindre médaille. Mais lors des deux derniers championnats d'Afrique, les athlètes congolais ne sont pas rentrés bredouilles. Franck Elomba a obtenu la médaille d'argent en 2016 en lancer du poids (19,89m). Jennifer Batu a, quant à elle, glané la médaille de bronze en 2018 au lancer du marteau (66,43m). La satisfaction vient aussi de Natacha Ngoye double médaillée d'or aux Jeux de la Francophonie d'Abidjan en 2017. Elle a respectivement occupé la première place aux 100 m (11secondes59) puis aux 200m (23 secondes69).

Suspendu, le basketball congolais s'est consolé lors des championnats d'Afrique militaires

Au basket, les Diables rouges ont disparu sur la scène continentale. Ils ont été suspendus par les instances africaines parce que les autorités congolaises n'avaient pas tenu leur engagement d'organiser l'Afro-basket à Brazzaville en 2015. Un passage à vide qui a visiblement refroidi la volonté des gestionnaires de la fédération. Les Lions sport (l'équipe militaire) ont de leur côté remporté les championnats d'Afrique militaires organisés à Brazzaville en 2018.

#### La fédération de Boxe en panne d'inspiration

La Fédération congolaise de boxe n'a

été visible que pendant les 11e Jeux africains et pendant les 18e championnats d'Afrique de boxe amateur qui se sont tenus en 2017 à Brazzaville. Au cours de cette dernière compétition, les boxeurs congolais ont réalisé le meilleur parcours de leur histoire. Laurry Yannick Pembouabeka a offert au Congo sa première médaille d'or dans les moins de 91 kg. Rodrigue Ngalebaye (-81kg), Anauel Ngamissengué (-75kg) et Dival Malonga Dzalou (-64kg) ont respectivement glané les médailles de bronze dans leur catégorie respective. Qualifiés pour les championnats du monde en Allemagne, ces quatre Congolais n'ont jamais effectué le déplacement. L'actuel bureau a brillé par son incapacité à organiser des réunions de boxe. Les boxeurs congolais ne se sont pas rendus à Dakar pour participer aux éliminatoires des Jeux olympiques. La Boxe des pharaons renouée a de son côté glané dix-huit médailles dont huit en or, sept d'argent et trois en bronze lors des championnats de la zone 4 en 2019. Quant à la fédération de cyclisme, le projet de doter au Congo son tour à l'image d'autres pays est resté à l'étape d'une simple étude.

#### La non-participation du Congo aux Jeux africains, une première depuis 1987

Le bilan des Diables rouges handball lors de ses quatre dernières années n'est pas éloquent. Les dames congolaises ont manqué la phase finale des Jeux africains pour la première fois depuis 1987. Même si elles n'ont jamais glané la prestigieuse médaille, elles y ont participé de façon régulière en remportant à six reprises la médaille d'argent (1987, 1991, 1995, 1999, 2007 et 2011). En 2003, les Congolaises s'étaient classées quatrième puis sixième à Brazzaville. Les Diables rouges n'ont pas retrouvé la place qui était la leur lors des différentes phases finales de la Coupe d'Afrique des nations. En 2016, elles ont occupé la quatrième place en Angola grâce à la disqualification du Sénégal. Deux ans après à Brazzaville, elles ont fait pire



Les gymnastes congolais sur le podium/Adiac

en occupant la cinquième place qui les a privées d'une qualification pour la phase finale de la Coupe du monde. Les Diables rouges messieurs sont eux aussi mis en échec. A deux reprises, ils ont manqué la qualification pour le mondial en se classant neuvième sur seize pays en 2018 puis septième sur dix en 2020. La seule satisfaction vient des clubs. Abo sport a remporté à deux reprises la médaille de bronze à la Ligue des champions 2018 et 2019 puis la Direction générale de la sécurité présidentielle a gagné la médaille de bronze lors de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe à Oujda au Maroc en 2019.

Le judo : une olympiade pour rien

La gymnastique qui a donné au Congo les premières médailles n'a pas confirmé au Maroc, lors des 12e jeux africains. Récemment lors des championnats d'Afrique de gymnastique rythmique, les gymnastes congolais ont fait piètre figure en Egypte alors qu'en 2018, ils avaient obtenu quatre médailles d'or lors des championnats d'Afrique d'aérobic tenus à Brazzaville. Le Jiu-jitsu a glané les six médailles dont deux en or, trois d'argent et une de bronze lors des championnats de la zone 4 qui se sont déroulés en juillet 2019 à Kinshasa. Le judo a, par ailleurs, passé toute une olympiade sans parvenir à régler la crise qui divise sa famille depuis plusieurs années. Le Kurash, l'autre

discipline qui lui ressemble, est compté parmi les meilleures fédérations au Congo en termes de médailles. Lors des championnats d'Afrique en 2018 à Yaoundé, les Congolais ont raffé cinq médailles dont trois d'argent et deux de bronze.

#### Le karaté dame sauve le Congo de la contre-performance aux derniers jeux

Les Diables rouges messieurs qui avaient fait rêver à Brazzaville ont quitté les Jeux africains du Maroc, le moral dans les chaussettes. Ce sont les dames qui ont donné la satisfaction. Elles ont remporté la médaille d'argent au comité par équipe et Fatoumata Diabaté Pembé a obtenu la médaille de bronze dans les moins de 50 kg. Lors des championnats d'Afrique de karaté tenus en février 2020 à Tanger au Maroc, Nardy Bikoka Mbako a obtenu la médaille de bronze dans les moins de 67 kg. L'équipe des dames avaient, quant à elle, remporté la médaille de bronze au Kumité. Les Diables rouges ont réalisé leur meilleure performance de l'olympiade lors des championnats d'Afrique de 2017 à Yaoundé. Nardy Bikoka Mbako a gagné la médaille d'or dans les moins de 67 kg. Les Congolais ont tour à tour glané la médaille de bronze au kata par équipe et en Kumité par équipe. Steven Moukassa a gagné la médaille de la même couleur au

kata individuel. Lors des championnats d'Afrique de karaté tenus en 2019 à Gaborone et à Kigali en 2018, les Diables rouges sont rentrés bredouilles.

La lutteuse congolaise Noelle Therenca Mbouma Mandzo a sauvé l'honneur du pays en remportant la médaille de bronze lors des 12e Jeux africains de Maroc en 2019 dans les moins de 57 kg. Les difficultés financières ont mis les Diables rouges de la pétanque à genoux. Eux qui avaient occupé la cinquième place aux championnats du monde qui se sont tenus en 2016 à Madagascar soit la troisième en Afrique. Ils avaient aussi obtenu la médaille d'argent à Tunis en 2017 lors de la Coupe des nations.

Volleyball : les Congolais n'ont pas défendu leur médaille d'argent au Maroc. Médaillés d'argent lors des Jeux africains de Brazzaville, les volleyeurs congolais n'ont pas pu confirmer leur place aux jeux du Maroc. Ils étaient éliminés lors d'un tournoi de qualification à Brazzaville. Au cours des championnats d'Afrique de 2019, les Diables rouges ont été très loin du podium (sixièmes). Dans la zone 4, l'équipe féminine de la DGSP qui a gagné à deux reprises la médaille d'or en 2017 et 2018, n'a pas pu conserver son bien l'année dernière à Brazzaville. Elle s'est contentée de la troisième place avec Kinda Odzoho (l'autre club congolais engagé en version masculine).

Au tennis de table, les performances des Congolais sont en deçà des attentes. Les Congolais ont remporté la médaille de bronze par équipe lors des derniers Jeux africains.

Wushu, les Diables rouges ont participé aux 7e championnats d'Afrique à Dakar en glanant deux médailles d'argent et deux autres de bronze. D'autres fédérations par contre (Badminton, Natation, Escrime, Haltérophilie, Tennis... doivent apprendre de leur erreur pour mieux rebondir). A noter que le taekwondo et le football ne sont pas comptés dans ce bilan parce que leurs élections ont eu lieu à la fin et au milieu de l'olympiade.

James Golden Eloué

## TRIBUNE

## L'autre bataille autour de la Covid-19

Alors que la crise due au coronavirus n'a pas encore dissipé les inquiétudes sanitaires, il y a fort à parier qu'une autre bataille autour de la pandémie vient dévoiler les stratégies et les ambitions des grands groupes pharmaceutiques installés à travers le monde. Cette bataille sera tout aussi acharnée que la riposte contre la Covid-19. Elle mettra en lumière les intérêts des pays en première ligne sur la recherche scientifique et le développement d'un vaccin. Enfin, elle révélera la rudesse de la compétition sur la scène politique internationale. A la suite de la guerre des masques et des tests, la bataille du vaccin contre la Covid-19 s'installe dans l'ordre sanitaire mondial.

Ceci n'est pas nouveau. Le monde a toujours connu des épidémies et des pandémies. Dans le cas présent, et face à ce virus pernicieux, l'espoir de voir tous les pays disposer d'un

accès équitable au vaccin n'est pas une vue de l'esprit. En effet, plusieurs laboratoires sont actuellement à pied d'œuvre. Et déjà, la spéculation monte quant aux destinataires prioritaires, à la participation financière des secteurs privé et public, aux capacités manufacturières des firmes productrices d'un éventuel vaccin. Plusieurs officines pharmaceutiques à travers le monde se cherchent à qui mieux mieux la primeur du vaccin contre le coronavirus. A cela s'ajoute la forme de lobbying très actif pour obtenir des financements nécessaires à la recherche de ce vaccin. Or, pour la Covid-19 comme c'est le cas pour toutes les autres épidémies et pandémies, la responsabilité de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité du fabricant n'est pas à négliger.

A la lumière de telles préoccupations, quelques questions s'imposent inévitablement. Dans le contexte actuel,

peut-on vraiment livrer le futur vaccin contre la Covid-19 à la loi du marché, celle du plus offrant ? Comment venir à bout de cette pandémie sans une solidarité internationale qui ferait du vaccin un bien commun mondial ? La pression médiatique devrait-elle faire fi de la couverture vaccinale qui est la vraie politique de prévention à l'efficacité avérée ? Souvenons-nous de la manière dont on a mis fin à la variole dans les années 1970 ; c'était bien grâce à une campagne de vaccination mondiale. L'on apprend de cette expérience que la détermination et l'efficacité des institutions sanitaires internationales avaient pris le pas sur les démarches concurrentielles des laboratoires pharmaceutiques.

Il faut savoir gré aux participants à la dernière assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé d'avoir abordé de front cette question. La restitution du débat sur la crise sa-

nitaire actuelle autour des enjeux humanitaires plus que commerciaux a montré que la solidarité humaine n'a pas de prix, même si elle a un coût. Celui-ci n'est dicté par aucune valeur marchande. Il est et restera à jamais ancré dans la seule considération de la vie humaine, sa préservation avant tout et sa sauvegarde pour tous.

En remettant l'humain à sa place dans l'ordre sanitaire mondial, on se reconstruira une compréhension de la pandémie de Covid-19 au-delà de son actualité pressante. Il faut donc reconsidérer le rapport de l'homme à son environnement, sa capacité à le transformer pour sa survie, et l'avenir des écosystèmes dont l'autorégulation est aujourd'hui menacée. Un tel enjeu n'est pas une affaire exclusive des pays pauvres, eux qui payent, hélas, le plus grand tribut.

Bélinda Ayessa